

LE 16 JUIN, AVEC LES SOIGNANTS POUR LA SANTÉ DE TOUTES ET TOUS !

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 15 JUIN 2020

La « crise sanitaire » a montré combien les revendications récurrentes des soignants et notamment celles des services d'urgence étaient justes. Si leurs demandes de renforts humains et de mise à niveau des équipements et des capacités d'accueil avaient été entendues, la gestion de la pandémie de la Covid-19 aurait pu être beaucoup moins éprouvante pour tout le monde et les droits fondamentaux mieux respectés pour toutes et tous.

Pourtant, nombre de celles et ceux qui avaient démissionné ne supportant plus de ne pas pouvoir soigner convenablement, sont revenus mettre leurs compétences au service de toutes et tous. Chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître le mérite qu'ont eu les soignants à combattre l'épidémie au péril de leur vie pour certains d'entre eux. On peut comprendre leur indignation lorsque les premières mesures prises sont des décorations et un appel à la charité à travers un projet de loi convertissant des droits à vacances en dons alors qu'ils demandent un changement de politique, des créations de postes et une hausse des salaires, actuellement parmi les plus bas d'Europe.

Les gouvernants l'ont déclaré : plus rien ne sera comme avant. Pourtant le « Ségur de la santé » a des allures de mascarade : il a commencé par écarter tous ceux qui s'étaient mobilisés depuis des mois (comme le Collectif InterUrgence) ou des années (comme la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité) pour que cesse la casse de l'hôpital public, ininterrompue depuis une vingtaine d'années.

La santé est l'affaire de toutes et de tous. Elle doit être considérée comme un « bien commun ». Elle doit faire l'objet d'un large débat citoyen, transparent, ouvert et démocratique.

Chacun doit avoir un égal accès à des soins de qualité : la santé ne saurait être confisquée par une gestion technocratique, comptable ou commerciale, plus soucieuse de rentabilité financière que de santé publique et du bien-être de la population. Il faut que cessent immédiatement les projets de fermeture de services, a fortiori d'établissements, et que soit mise en œuvre une ambitieuse politique de recrutement et de formation de professionnels de santé.

Chacun a droit à la dignité. Il faut agir pour que la bientraitance puisse être généralisée dans l'accueil, le soin et l'accompagnement à tout niveau comme l'a demandé, dès 2018, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH), en particulier dans les établissements accueillant des personnes en difficultés spécifiques liées à l'âge, aux situations de handicap ou à des souffrances psychiques.

Enfin, l'égal accès à des soins de qualité est un droit fondamental universel qui ne saurait exclure les étrangers du fait de leur situation de séjour et implique d'agir pour réduire les inégalités sociales et territoriales.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) appelle à être aux côtés des personnels soignants lors des rassemblements et manifestations unitaires du mardi 16 juin dans toute la France.

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898

